

8. Re-InVEST : un projet de recherche pour réinvestir dans le social en Europe

Isabelle Droy

Durant les années qui ont suivi la crise de 2008, les inégalités sociales se sont aggravées dans de nombreux pays européens, comme on peut le voir à travers l'évolution de l'indicateur composite de justice sociale qui intègre plusieurs dimensions du développement humain (Schraad-Tischler *et al.*, 2017). Face à la montée de l'exclusion sociale des groupes les plus vulnérables, une réflexion a alors été engagée à l'échelle européenne pour inciter les gouvernements nationaux à donner une nouvelle orientation aux politiques sociales, en mobilisant le cadre des capacités « à faire et à être » (Sen, 2005 ; Robyens, 2005). La notion d'« investissement social » qui y est associée « vise à mieux équiper et accompagner les individus dans leurs parcours de vie [...] et a en particulier pour ambition de compléter l'approche correctrice et réparatrice des politiques sociales traditionnelles (compenser les difficultés lorsqu'elles adviennent) par une approche plus préventive et « capacitante » (prévenir, anticiper et préparer pour avoir moins à réparer) » (Avenel *et al.*, 2017 : 7).

Le projet de recherche européen Re-InVEST (*Rebuilding an Inclusive, Value-based Europe of Solidarity and Trust through Social Investments*)¹, dans lequel s'inscrit l'étude présentée ici, a pour objectif d'analyser l'impact social de la crise et de proposer des pistes d'action pour réinvestir dans le social

¹ Le projet Re-Invest (2015-2019) a bénéficié d'un financement européen à la recherche et à l'innovation H2020, agrément n° 649447. Les résultats sont disponibles sur le site <https://www.re-invest.eu/> (en accès libre).

en Europe. Le diagnostic sur les conséquences sociales de la crise sur les revenus, l'emploi, les conditions de vie des populations les plus vulnérables est réalisé à partir de l'analyse des nombreuses données statistiques disponibles et selon une démarche analytique éprouvée². Cependant, ces outils peinent à saisir des dimensions qualitatives qu'il est essentiel d'intégrer dans une démarche s'appuyant sur le cadre des capacités, ce qui nécessite de saisir les aspirations, les représentations ou les perceptions des personnes en situation de vulnérabilité. La recherche participative permet d'initier une démarche de co-construction des connaissances, en croisant les savoirs des personnes en situation de pauvreté, des associations impliquées dans leur accompagnement et des chercheurs. En France, cette activité a été menée auprès d'un groupe de femmes immigrées vivant dans un quartier prioritaire de la banlieue parisienne. Ce chapitre en résume les principaux résultats, en relevant les limites et contraintes dans la mise en œuvre de l'approche dans le cadre d'un projet de recherche.

Re-InVEST, un projet de recherche participative

Après la crise, réinvestir dans le social en Europe

En Europe, la crise financière de 2008 a été le déclencheur d'une profonde crise économique et sociale qui s'est prolongée durant toute la décennie suivante. De nombreux États ont engagé des plans d'austérité drastiques, avec des conséquences sur les politiques sociales, alors même que la crise engendrait une hausse du chômage et de la pauvreté, avec une ampleur inégale selon les pays et les catégories sociales. De nombreux groupes vulnérables se sont retrouvés privés de droits fondamentaux (accès à un logement décent, à la possibilité de se soigner, à trouver un travail, etc.). Face à cette situation, la Commission européenne a mis en place, en 2013, un programme d'investissement social, le SIP (*Social Investment Package*) et a encouragé les États membres à réinvestir dans le social en rénovant des politiques qui n'étaient parfois plus adaptées aux nouveaux contextes de l'emploi (comme la dualisation du marché du travail) ou aux transformations sociales et familiales. L'objectif était aussi de travailler sur

² Pour la France, on peut citer parmi les nombreuses productions, le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES, 2014).

le développement humain à moyen et long terme, en mettant l'accent sur les services comme la petite enfance (lutter contre les inégalités avant qu'elles ne se cristallisent), l'éducation, la santé, le logement social ou encore sur les politiques d'accompagnement pour l'emploi, en particulier pour les jeunes sans emploi ni formation. Il s'agissait aussi de convaincre les États que ces dépenses sociales ne sont pas un « fardeau », comme cela est parfois présenté par les tenants des politiques néo-libérales, mais un investissement plus bénéfique pour la croissance que la montée des inégalités sociales, sources de tensions, de conflits et à terme, coûteuses autant sur le plan économique que sur celui de la cohésion sociale. Cette démarche s'appuie sur les droits humains, qui sont inscrits dans la constitution européenne telle qu'elle a été initiée par ses fondateurs, ainsi que dans les constitutions nationales (droit au travail et à la protection sociale, droit au logement, etc.). Cependant, cette nouvelle orientation s'est avérée difficile à concrétiser faute de financements suffisants, les contradictions demeurant fortes entre les injonctions de réduction des déficits budgétaires et les investissements nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques (Nicaise & Shepers, 2014).

C'est dans ce contexte que le projet Re-InVEST « reconstruire une Europe inclusive fondée sur les valeurs de solidarité et de confiance à travers l'investissement social » a été monté. Ce projet, réunissant 19 partenaires de 12 pays, vise à faire travailler ensemble des acteurs de la société civile comme les associations ou parfois même des syndicats, tous engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, avec des universitaires voulant approfondir et renouveler les politiques sociales européennes dans le sens d'une plus grande équité et d'une meilleure inclusion des populations fragilisées par la crise. Le projet contribue au cadre théorique de l'investissement social à partir de l'approche des capacités et des droits humains ; il développe un volet quantitatif avec l'exploitation de bases de données nationales ou européennes sur l'emploi et les conditions de vie (santé, habitat, accès aux services) et mène une recherche qualitative avec les groupes vulnérables. Ces analyses alimentent la réflexion sur les fondements théoriques, institutionnels et opérationnels d'une nouvelle politique d'investissement social en Europe, ainsi que sur les moyens d'application grâce à la mobilisation des citoyens et de la société civile dans les différents pays dans une logique de co-construction.

Après la mise au point de méthodes innovantes et participatives à partir d'équipes mixtes combinant chercheurs et praticiens, les études de cas ont été menées dans 12 pays avec 13 groupes de populations vulnérables, afin d'établir un diagnostic co-construit de la crise et des de ses impacts. Les groupes étaient très divers selon les pays et les associations partenaires : des jeunes déscolarisés sans formation, des personnes en situation de handicap mental ou de handicap physique, des personnes sans-abri, des familles en risque d'expulsion de leur logement, des familles monoparentales dirigées par des femmes en situation de précarité, des migrants arrivés très récemment et sans papiers et des immigrés ou descendants d'immigrés dans des quartiers urbains pauvres. L'objectif était d'analyser comment la crise avait affecté leurs capacités et leurs droits humains, ainsi que leurs relations et leur insertion dans la société.

Cadre conceptuel et méthodologie du projet Re-InVEST

Le cadre théorique :

l'approche par les droits et l'approche par les capacités

Le cadre théorique est celui de l'approche par les capacités, combiné à celle des droits humains, comme composantes pour l'intégration sociale et le bien-être des individus (Sen, 2005 ; Nussbaum, 2011 ; Birdsall, 2014). Bien que les droits humains formels (comme le droit au travail ou à la protection sociale) soient reconnus dans les pays étudiés, les normes sociales peuvent toutefois les entraver (par exemple, en cas de discriminations liées à l'origine ou au genre). La concrétisation de ces droits auprès de toutes les catégories de population, y compris les plus vulnérables, nécessite des mesures spécifiques d'accès, ainsi que des politiques et des services publics permettant d'accroître les capacités individuelles (comme l'éducation, la santé, etc.). Les gouvernements peuvent aussi transférer des compétences et des ressources à certaines entreprises (comme celles d'insertion) ou à des organisations de la société civile dont l'objectif est de renforcer des capacités des personnes vulnérables. Les études de cas, réalisées dans les différents pays participant au projet et portant sur l'impact de la crise, permettent d'analyser à un niveau local comment le désinvestissement social a affecté les vies quotidiennes, des droits de l'homme et les capacités des groupes vulnérables (Nicaise, 2017).

Recherche participative et co-construction des savoirs

Les réflexions sur la participation ont connu une effervescence dans les années 1970, avec un objectif de transformation de la société, incluant aussi bien les dimensions économiques (y compris au sein des entreprises) que sociales ou politiques. Arnstein (1969 : 216) classe les niveaux de participation sur une échelle de 1 à 8, allant de la simple manipulation jusqu'au niveau le plus abouti qui est le partage du pouvoir et des décisions, comme la cogestion de projets ou de programmes :

Citizen participation is a categorical term for citizen power. It is the redistribution of power that enables the have-not citizens, presently excluded from the political and economic processes, to be deliberately included in the future.³

Dans le domaine de la recherche, les sciences participatives se sont développées ces dernières années, en particulier dans le domaine environnemental, mais avec désormais des extensions dans les domaines sociaux. Cela va de la fourniture de données, comme les habitants qui comptent les papillons, à la forme plus aboutie de partenariat collaboratif associant autour d'une question, d'un problème environnemental ou de santé publique, des professionnels du domaine (techniciens, etc.), des acteurs associatifs, des chercheurs et des citoyens dans le but d'explorer et de mieux comprendre une situation donnée à partir de plusieurs angles de vue (Le Crosnier *et al.*, 2013). Cette approche favorise des apprentissages mutuels, à partir d'une co-construction des connaissances associant savoirs techniques et des savoirs d'usage (Delmas, 2011), ce qui, *in fine*, renforce tous les acteurs impliqués. Callon *et al.* (2001) parlent de *forums hybrides*, qui sont nécessaires pour appréhender des questions de plus en plus complexes, qu'on ne peut aborder de façon cloisonnée. C'est une réponse au fossé qui s'est creusé depuis les années 1980 entre les citoyens et leurs représentants politiques d'une part, ainsi qu'entre les citoyens et les chercheurs d'autre part, suite à la double délégation décrite par Callon *et al.* : du côté de la

³ La « participation citoyenne » est une catégorie qui désigne le pouvoir des citoyens. C'est la redistribution du pouvoir qui permet aux citoyens, actuellement exclus des processus politiques et économiques, d'être délibérément inclus dans l'avenir [Traduction auteure].

décision publique, les citoyens ont progressivement perdu de l'agencéité au profit des professionnels de la politique et du côté des chercheurs, ceux-ci sont de plus en plus spécialisés, fonctionnent entre pairs et sont souvent éloignés des savoirs dits profanes des usagers. Dans le sillage des réflexions sur la démocratie participative, de nombreuses initiatives ont été conduites depuis plusieurs décennies pour impliquer les citoyens et intégrer leurs savoirs afin de transformer le champ de l'action publique qui fonctionne en France selon un mode descendant, mais le bilan reste mitigé, se limitant parfois à une « injonction participative » (Carrel, 2017).

Dans le cadre du projet Re-InVEST, nous mobilisons les approches de co-construction ou de croisement des savoirs sur la pauvreté, largement développées par l'association ATD Quart Monde (Agir tous pour la Dignité) avec les personnes en situation de grande précarité (Galvani, 1999 ; Godinot, 2008 ; Ferrand, 2013). Les parties prenantes dans l'élaboration des savoirs sont : 1) les personnes concernées par la question posée, comme des personnes en situation de vulnérabilité qui ont leurs propres savoirs issus du vécu de leur situation ; 2) les chercheurs qui ont un savoir académique avec leurs méthodes et leurs références ; 3) les associatifs qui ont un savoir issu de l'action. Les savoirs de ces parties prenantes doivent être confrontés et partagés. Par ailleurs, comme dans toute démarche participative, cette approche a aussi une ambition transformatrice pour toutes les parties prenantes : ainsi, par exemple, les personnes en situation de précarité sont en mesure de s'organiser et de proposer des orientations de politiques publiques. Cela permet notamment de passer du stade de l'individualisation du problème à la capacité de chercher collectivement sa résolution.

Il y a donc une double intention dans ces approches : une production des connaissances, qui seront plus riches que si on utilise les seules méthodes développées au sein des institutions académiques, et une vision transformative pour les acteurs eux-mêmes. Au sein du projet ReInVEST, ce processus a été plus ou moins abouti selon les groupes de travail. Dans certains groupes, des personnes en situation de vulnérabilité sont devenues des « pairs » (*peer-researcher*), participant à l'analyse et aux réunions. Dans le cas du groupe avec qui nous avons travaillé en France, cela a été un peu différent et nous en expliquons les raisons en dernière partie.

La crise et son impact sur les femmes immigrées dans un quartier de la politique de la ville : une étude de cas

La population choisie pour l'étude de cas en France est celle des immigrés ou descendants d'immigrés d'origine africaine vivant dans un quartier prioritaire de la ville d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis (région Île-de-France). Nous présentons ici les résultats du travail réalisé avec un groupe des femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne.

L'impact de la crise : une aggravation des inégalités

En France, la crise de 2008 n'a pas affecté le pays d'une façon aussi brutale que certains autres pays européens. La France était moins engagée dans l'activité financière que le Royaume-Uni par exemple, et n'a pas connu d'éclatement de la bulle immobilière comme en Espagne ou en Irlande. La crise a touché plus particulièrement les secteurs d'activités traditionnels et la situation de l'emploi s'est dégradée, surtout pour les catégories de travailleurs les moins qualifiés, malgré les programmes d'investissement public (Nahapétian, 2011). À la différence des autres pays européens, la diminution des dépenses sociales et des transferts (minima sociaux, dépenses publiques de santé et d'éducation) n'a pas été brutale, bien que ceux-ci soient insuffisants pour enrayer l'appauvrissement d'une partie de la population avec l'accentuation des difficultés économiques. D'après l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES, 2018), la pauvreté monétaire au seuil de 60 % du revenu médian, affectait 14 % de la population métropolitaine en 2016 (soit 8,8 millions de personnes) ; ce taux est supérieur à celui précédent la crise avec près de 800 000 personnes supplémentaires qui ont ainsi basculé dans la pauvreté depuis 2008.

Des territoires plus gravement touchés

Les territoires ont résisté différemment à la crise et il y a eu un creusement des situations inégalitaires, aussi bien dans le pays (entre régions, départements), entre villes et à l'intérieur même de villes. On parle de décrochage de certaines zones ou de quartiers pauvres (appelés quartiers

prioritaires⁴) et c'est là que les dégâts de la crise ont été le plus importants, avec en 2016, un taux de pauvreté 3 fois plus élevé que pour le reste de la France métropolitaine (ONPV, 2018). Ces quartiers prioritaires sont pour la plus grande partie d'entre eux, au cœur ou à proximité immédiate des grandes agglomérations. Les quartiers les plus pauvres, au moins en région parisienne, comme en Seine-Saint-Denis⁵, sont aussi ceux où la population immigrée originaire d'Afrique (du Nord et subsaharienne) est la plus nombreuse, où il y a le plus de familles monoparentales, le plus souvent dirigées par des femmes, et où la mixité sociale est faible. Ce sont ceux aussi où les difficultés sociales sont les plus importantes (Bourdeau-Lepage & Tovar, 2013). Malgré de nombreux plans de rénovation de l'urbanisme et différents dispositifs innovants dédiés à ces quartiers et à leur population (sur l'emploi, l'habitat, l'accompagnement social, la sécurité, etc.), la situation reste très difficile. Les inégalités ont eu tendance à se creuser depuis le début de la crise, ces populations étant les plus touchées par le chômage et un taux élevé d'inactivité (ONPV, 2018). On constate aussi le décrochage scolaire des jeunes (dont plus d'un tiers ne sont ni en emploi ni en formation) et les problèmes de délinquance. Ces questions sont bien étudiées grâce à des dispositifs de type observatoire ou de grandes enquêtes comme Teo (Trajectoires et origines)⁶, qui ont permis de documenter les trajectoires des immigrés installés en France et les discriminations en fonction des origines.

En choisissant de travailler dans cette zone et en particulier avec des femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne, l'objectif était de croiser trois types d'inégalités. Tout d'abord, les inégalités spatiales, propres à ces quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui

⁴ Quartiers prioritaires ciblés dans le cadre de la politique de la ville, en fonction du niveau de revenu particulièrement bas de ses habitants. Ils ont été définis en 2015, on compte 1 296 quartiers prioritaires en métropole avec une population de 4 800 000 habitants (<https://sig.ville.gouv.fr>).

⁵ Voir pour plus de détail, le site de la politique de la ville https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP_r%0c3%a9gions/fichiers/ATLAS-IDF-V3.pdf

⁶ Observatoire national de la politique de la ville <http://www.onpv.fr/>, Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale <http://www.onpes.gouv.fr/>, Observatoire des Inégalités <https://www.inegalites.fr>; Enquête TEO : <http://teo.site.ined.fr/>

cumulent des difficultés d'équipements, de services et d'accès. Ensuite, les inégalités liées aux origines, c'est-à-dire pour les immigrés ou descendants d'immigrés d'origine africaine⁷. Leur répartition sur le territoire est très hétérogène avec une concentration de cette population (40 %) dans les quartiers prioritaires, notamment en Île-de-France. Enfin, pour les personnes originaires d'Afrique et arrivées adultes en France, il y a souvent un écart de niveau de scolarisation entre femmes et hommes en raison des inégalités d'accès dans leur pays d'origine, ce qui conduit à un fort taux d'analphabétisme chez les femmes. On note également que la part des ménages monoparentaux dirigés par une femme est très importante (24 % à Aubervilliers par exemple contre 15 % pour le reste de la France).

Méthodologie de l'étude de cas

Dans le cadre du projet Re-InVEST, nous avons donné la parole à un groupe de femmes immigrées qui ont créé une association ayant des objectifs d'action citoyenne : faire du soutien scolaire (aide aux devoirs) auprès des enfants du quartier, mieux les suivre pour éviter qu'ils ne soient entraînés dans des activités délictueuses, tisser du lien entre parents, renforcer les capacités des femmes en proposant des cours d'alphabétisation. Toutes ces actions peuvent être analysées sous l'angle des capacités à faire et à être. Ces femmes se sont regroupées par voisinage (elles habitent Aubervilliers et pour la plupart le quartier de la Maladrerie), par affinité linguistique (elles parlent le malinké ou le bamabara), elles sont originaires du Mali, du Sénégal et de Guinée et elles sont musulmanes.

Nous avons mené ces recherches avec un acteur associatif, le GRDR (Migration-Citoyenneté et Développement) qui intervient auprès de ces populations dans différents projets : inclusion sociale des femmes immigrées, accès aux droits pour les personnes immigrées vieillissantes, employabilité des jeunes déscolarisés ayant un très faible niveau de formation.

⁷ Descendant d'immigré : personne née en France dont au moins un des parents est étranger né à l'étranger. En France, l'immigration d'origine africaine (Afrique du Nord et Afrique sub-saharienne) est récente et actuellement 37 % des descendants d'immigrés sont d'origine africaine.

Au cours de ce travail, nous avons réuni des *focus-groups* avec les femmes sur leurs perceptions de leur situation actuelle, sur leurs préoccupations et leurs aspirations principales, en abordant différentes dimensions : emploi, logement, accès à la santé, vie familiale, relations avec le pays d'origine, aspirations pour leur devenir, en s'appuyant sur une grille d'analyse des capacités (Droy *et al.*, 2016). À partir de là, nous avons réalisé 18 entretiens individuels très ouverts, qui ont été enregistrés. Ceux-ci ont été ensuite traités par analyse textuelle (avec le logiciel Alceste), qui permet une analyse statistique du matériel discursif obtenu lors d'entretiens⁸ ; cette méthode permet un traitement de contenu automatisé des discours (divisés en unités textuelles), afin de comprendre comment les points de vue s'organisent en fonction des caractéristiques des personnes interrogées. Enfin, nous avons recueilli cinq histoires de vie reprenant le parcours migratoire, les attentes et les aspirations. Les entretiens ont été retranscrits, soit intégralement, soit sous forme de prise de note. Les résultats et analyses (notamment analyses textuelles) ont ensuite été débattues, d'abord avec l'association puis avec d'autres associations lors d'une réunion publique en février 2018, à Aubervilliers.

Représentations et aspirations des femmes

Pour les femmes du groupe, il est difficile de dater précisément le début de la crise, mais on peut néanmoins parler d'une dégradation accrue de leur quotidien, avec une montée du chômage de leurs conjoints ou ex-conjoints, correspondant à la désindustrialisation de cette banlieue nord-est avec notamment la fermeture des usines de construction automobile qui avaient fait appel à de la main-d'œuvre immigrée. Face à ces difficultés, plusieurs des femmes de ce groupe, souvent analphabètes, sont entrées sur le marché du travail dans des emplois de service liés à la propreté (ménage des entreprises ou des rames de transports en commun). Les salaires sont faibles, et beaucoup d'entre elles sont à temps

⁸ Alceste ou son équivalent en logiciel libre IRaMuTeQ utilisent des techniques spécifiques (lemmatisation, segmentation du texte en unités de contexte élémentaire qui seront classées en fonction des cooccurrences des formes, classification descendante hiérarchique, suivant la méthode de Max Reinert (1983).

partiel avec des horaires décalés et des temps de transport élevés. Les difficultés matérielles sont une constante source de préoccupation et la dématérialisation d'un certain nombre de démarches ayant adopté les outils numériques et la diminution des contacts avec des personnes physiques rend l'accès aux droits de plus en plus difficile.

Analyse textuelle des discours des femmes

L'analyse textuelle des entretiens a permis de distinguer quatre types de discours qui sont représentées sur le graphique de l'analyse factorielle (fig. 1). Au-delà des questions matérielles, liées à l'emploi, au logement ou aux questions de sécurité, on voit apparaître aussi les préoccupations liées à l'identité et à la place dans la société française.

1) *La classe 1 « emploi et bien-être matériel »* (30 % des unités de texte) est la plus spécifique, elle est assez simple et se détache nettement des trois autres dans la classification ; elle s'articule autour des mots : payer, emploi, entreprise, contrat, sécurité sociale, loyer. Cette classe illustre les conditions matérielles, avec les principales préoccupations : avoir un emploi, un contrat de travail, la sécurité sociale, et suffisamment de revenus pour arriver à payer son loyer. À ces problèmes s'ajoute une réelle difficulté quant à la compréhension des dispositifs d'aide sociale : malgré l'aide des assistantes sociales, les personnes se sentent démunies face à un système qui leur semble de plus en plus complexe et lointain avec la dématérialisation.

2) *La classe 2 « éducation et culture »* (15 % des unités de texte) illustre le dilemme entre la culture du pays d'origine et la culture française. D'une part, les personnes expriment la volonté d'améliorer leurs potentialités par l'alphabétisation (avec les mots *lire, écrire, français, apprendre*), qui, pour les adultes, passe par les associations ; cela permettrait d'avoir un travail plus intéressant, de suivre le travail scolaire des enfants, d'être plus autonome et sécurisé dans une société où l'écrit est omniprésent, même pour les travaux peu qualifiés. Mais d'autre part, ces personnes expriment aussi le risque de perte de la culture malienne. Elles vivent concrètement le dilemme entre intégration et assimilation.

3) *La classe 3 « famille et relations sociales »* est importante avec 37 % des unités de texte. Les mots qui se détachent sont liés au rôle central de la mère et à la famille, notamment les parents restés au pays

(avec les mots *mère*, *aimer*). L'éloignement provoqué par l'émigration est une douleur (*venir*, *partir*, *rester*). Le départ a parfois été décidé sur une initiative personnelle avec un projet individuel, mais il faut aussi aider matériellement ses parents restés au pays, c'est le rôle des émigrés, même quand ils sont frappés par le chômage et en difficultés financières « lorsque ma maman était encore là, j'étais obligée d'envoyer de l'argent, parce que même si tu ne travailles pas, en Afrique, ils ne le savent pas ».

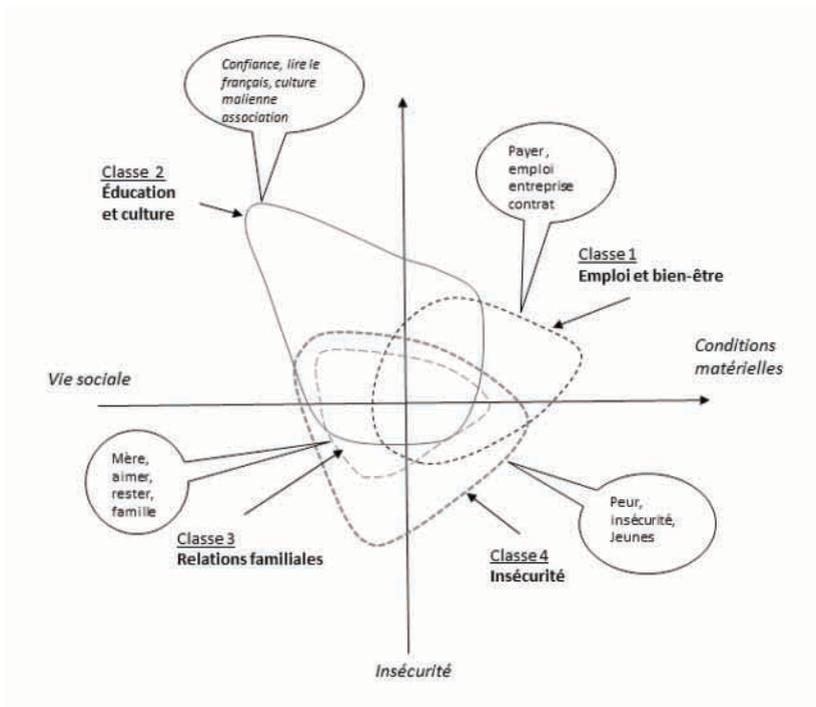


Figure 1. Représentations des classes de discours par analyse de correspondances multiples (logiciel Alceste)

Note : les points représentent des unités textuelles de discours qui sont classées en fonction de leur proximité. Par souci de lisibilité, les mots correspondant sont cités dans le texte mais ne sont pas reportés sur le graphique.

4) La classe 4 « *insécurité et problème des jeunes* » représente 18 % des unités classées. Elle est marquée par le contexte du quartier, qui est aussi une zone de sécurité prioritaire. Le discours des femmes traduit cette atmosphère générale qui s'avère pesante. Il est marqué par les mots *peur, jeune, rentrer*. Il y a d'abord une insécurité qui les affecte directement, du type vol à l'arraché de sacs à main ou de portables, particulièrement amplifiée pour les femmes qui travaillent en horaires décalés.

[...] j'ai peur, je me disais aussi que je devrais démissionner mais après j'ai réfléchi, si je démissionnais, je ne trouverais pas de travail parce que maintenant, le travail ce n'est pas comme avant, c'est plus dur. Mais pour une femme, tout de même à 4h du matin dans la rue, ce n'est pas facile.

Un espace de capacités contraint

La situation des femmes immigrées originaires d'Afrique subsaharienne, résidant dans un quartier pauvre, met en lumière le cumul des difficultés liées à la fois à leurs caractéristiques personnelles (origine, niveau de formation, situation familiale) et à leur environnement (quartier difficile). L'espace des capacités se trouve particulièrement contraint, la crise ayant eu des effets prolongés et délétères sur les populations les plus vulnérables, alors même que les politiques sociales nationales, mais aussi locales, amorçaient un repli pour des raisons budgétaires.

Cependant, dans ces entretiens, les femmes ont montré leur « capacité à faire et à être » pour faire face aux difficultés, que ce soit par le développement d'actions collectives, comme l'association (*agenceité*), ou par l'amélioration de leurs potentialités individuelles en s'attelant à l'alphabétisation. Leur rapport au quartier est ambivalent : si les femmes y trouvent de la solidarité par l'existence de réseaux et d'associations, c'est aussi un milieu de vie difficile, notamment en raison des problèmes de délinquance qui les affectent elles-mêmes, mais dont elles ont surtout peur pour leurs enfants, qu'elles ne sont pas certaines de pouvoir protéger d'un effet d'entraînement.

Le lien avec le pays d'origine est aussi souvent évoqué : elles sont nées et ont grandi en Afrique où elles ont encore de la famille, qu'elles visitent

et qu'elles aident dans la mesure du possible, mais elles expriment aussi la tension entre les deux cultures et les difficultés pour l'éducation de leurs enfants ; cela se traduit par une vision un peu mythifiée de l'éducation d'avant, dans leur pays, mais qu'elles ont des difficultés à adapter en France. D'autant que beaucoup de familles sont monoparentales, et que de nombreux pères sont, soit absents, soit au chômage ou en longue maladie, ce qui les met en porte à faux par rapport à leur statut dans cette culture qui reste patriarcale.

Apports et limites de ce groupe de travail

Quelles leçons tirer de ce travail réalisé par les trois parties, le groupe des femmes immigrées du quartier de la Maladrerie, le GRDR et les chercheurs ?

Tout d'abord, toutes les parties ont bénéficié de l'amélioration des connaissances sur les situations de précarité des femmes immigrées dans un quartier de la politique de la ville. Cela a été possible grâce à leur forte mobilisation pour parler de leur trajectoire, de leur situation, de leurs compétences et de leurs aspirations, avec leurs mots et parfois dans leur langue maternelle. Cela a participé à un sentiment de revalorisation des femmes impliquées qui, rappelons-le, sont souvent analphabètes, ont des emplois précaires peu valorisés et sont originaires d'une société avec des inégalités de genre marquées. Le sentiment de reconnaissance sociale engendré par ces processus participatifs est reconnu comme un des effets positifs sur les personnes et il est d'ailleurs fondateur de l'approche de croisement des savoirs d'ATD Quart Monde. Il ouvre sur l'*empowerment*, « c'est-à-dire le pouvoir pour les personnes en situation de pauvreté d'être acteur de leur vie, de leur choix, et de choisir de se mobiliser pour l'exercice de leurs droits ». (CNLE, 2011 : 19). Du côté du GRDR, les animateurs-trices impliqués ont souligné l'intérêt et l'apport pour leur pratique professionnelle de la participation à cette démarche qui était nouvelle pour eux, avec l'ouverture vers de nouvelles pratiques.

Cependant, nous avons été confrontés à différents écueils. Tout d'abord, le principal problème a été celui du temps imparti et du calendrier, en raison de l'inscription de ce travail dans un projet de recherche européen avec des échéances assez strictes. Les temps de préparation,

d'identification des partenaires et de formation sur ces méthodes ont limité l'approfondissement du travail. Ensuite, un autre écueil est celui de la pérennisation dans l'accompagnement des femmes de l'association. Après cette étape de co-construction des savoirs, le GRDR a contribué à la mise en réseau d'Avisa avec d'autres associations de femmes immigrées et a engagé des actions d'accompagnement de l'association sur des activités concrètes. Mais, cette démarche reste soumise à deux contraintes : (i) celle de la dynamique d'une petite association de quartier, qui est comme souvent, liée à quelques personnes qui, plus qu'ailleurs, sont tributaires d'accidents de la vie ou de changement de situation, (ii) celle des financements qu'un acteur comme le GRDR doit mobiliser pour continuer son accompagnement.

*

Les approches participatives mobilisées dans le cadre de projets de recherche ne sont pas récentes, mais connaissent depuis quelques années un regain d'intérêt. La complexité des questions sociales ou environnementales a conduit à une reconnaissance de savoirs différents et complémentaires des savoirs académiques ; l'implication des acteurs ou des parties prenantes permet à la fois une progression des connaissances, mais participe aussi à une action transformative sur les personnes impliquées, qui deviennent en quelque sorte expertes de leur situation, comme dans l'approche d'ATD Quart Monde, dont s'est inspirée la méthodologie développée dans le cadre du projet Re-InVEST.

Cependant, ces approches de co-construction des savoirs sont confrontées à plusieurs difficultés. Il y a la question de la contextualisation et des échelles ; ces travaux se font à des échelles micro sur des petits groupes et des problèmes situés. Cette recherche participative n'apporte de solution qu'au groupe qui participe et dans le lieu où on participe, mais pour être utile, il faut arriver à produire de l'outillage qui soit réutilisable. C'est ce que fait le projet Re-InVEST, en mobilisant ces résultats, et les insérant dans une réflexion théorique des capacités et au regard de l'exploitation de données quantitatives sur des sujets bien documentés grâce aux enquêtes statistiques sur l'emploi, l'habitat ou la santé.

La question des temporalités est particulièrement contraignante et, comme d'autres, nous y avons été confrontés dans le cadre du projet où nous avons dû imposer en quelque sorte notre calendrier aux autres parties, ce qui est souvent problématique pour des populations vulnérables faisant face à de nombreux problèmes de disponibilité, de transport, de santé. Par ailleurs, avec certains publics, comme les jeunes éloignés des dispositifs d'accompagnement ou d'insertion, le travail en groupe est particulièrement difficile et nécessite une longue mise en confiance.

Ensuite, vient la question de la position du chercheur : le processus le plus abouti est que le chercheur se dissous dans le collectif réfléchissant. L'entité de « chercheur collectif », réunissant des personnes en situation de pauvreté, des associatifs et des chercheurs, est cependant exposée au risque de dissymétrie dans la production du savoir académique au profit des chercheurs. Cela ramène à la question de la délibération où il est nécessaire « d'articuler la parole individuelle et privée avec une parole collective et publique, les habitants s'exprimant difficilement dans les espaces de débats traditionnels où il est attendu d'eux qu'ils se placent d'emblée dans le registre de l'intérêt général » (Carrel, 2017 : 34). Il y a alors souvent une réappropriation par les chercheurs des connaissances coproduites avec les autres acteurs et une analyse selon leur propre grille conceptuelle. Par ailleurs, les chercheurs académiques ont des contraintes de plus en plus fortes de publication, d'évaluation ou de réponse à des appels d'offres, qui prennent le pas sur leur propension à s'adapter au rythme du collectif réfléchissant. Les inégalités de statut restent importantes surtout avec les publics en situation de précarité, ce qui est sans doute un peu différent sur d'autres problématiques, comme les questions environnementales. Enfin, la question éthique de la propriété des données ne peut pas être évacuée, mais n'est pas résolue.

Malgré ces limites et ces contraintes, les différentes études de cas réalisées dans le projet Re-InVEST sur l'impact de la crise sur les groupes vulnérables ont révélé la richesse de ce processus, fournissant de nombreuses pistes pour repenser l'investissement social sous l'angle de l'élargissement des capacités et du renforcement des droits (Nicaise & Shepers, 2014).

Références bibliographiques

- ARNSTEIN S.R., 1969. « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 35 (4), p. 216-224.
- AVENEL C., BOISSON-COHEN M., DAUPHIN S., DUVOUS N., FOUEL Ch., JULLIEN M., PALIER B., 2017. *Investissement social : quelle stratégie pour la France ?*, Paris, La Documentation française.
- BIRDSALL W.F., 2014. « Development, Human Rights, and Human Capabilities: The Political Divide », *Journal of Human Rights*, 13 (1), p. 1-21.
- BOURDEAU-LEPAGE L., TOVAR E., 2013. « Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive », *Revue d'Économie régionale & urbaine*, 2013/3, p. 491-521. DOI : 10.3917/rreru.133.0491.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001. *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*, Paris, Éd. du Seuil.
- CARREL M., 2017. « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation », *Vie sociale*, 19 (3), p. 27-34.
- CNLE, 2011. *Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques*, Rapport du Comité national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale [<https://www.cnle.gouv.fr/recommandations-pour-ameliorer-la-829.html>]
- DELMAS C., 2011. *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte.
- DROY I., RICARDOU R., RABEMALANTO N., DUBOIS J.-L., 2016. *Social Disinvestment and Vulnerable Groups in Europe in the Aftermath of the Financial Crisis: The Case of African Immigrant Women Living in French Suburbs*, Marseille, IRD – Leuven, HIVA (KU Leuven) [<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010071124>]
- FERRAND C., 2013. « Le croisement des savoirs et des pratiques, source de renouveau pour la démocratie », *Le Sujet dans la cité*, 4 (2), p. 56-67.
- GALVANI P., 1999. « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-formation-action Quart Monde/Université », *Revue française de pédagogie*, 128, « L'alternance : pour une approche complexe », p. 25-34.
- GODINOT X. (ed.), 2008. *Éradiquer la misère. Démocratisation, mondialisation et droits de l'homme*, Paris, PUF.

- LE CROSNIER H., NEUBAUER C., STORUP B., 2013. « Sciences participatives ou ingénierie sociale : quand amateurs et chercheurs co-produisent les savoirs ». *Hermès, La Revue*, 67 (3), p. 68-74.
- NAHAPÉTIAN N., 2011. « Retour sur la crise financière de 2007-2008 », *Alternatives économiques*, h.s. n° 50 « La France et ses territoires ».
- NICAISE I., 2017. *The Impact of Social Disinvestment on the Vulnerable Groups during the Crisis in Europ*, RE-Invest Policy Brief 09/2017
[<https://www.re-invest.eu/documents/policy-briefs>]
- NICAISE I., SCHEPERS W., 2013. « Social Investment: The New Paradigm of EU Social Policy? », *Belgisch Tijdschrift voor Sociale Zekerheid / Revue Belge de Sécurité Sociale*, 55 (3), p. 189-231. [<https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/btsz-2-2013-nicaise-schepers-nl.pdf>]
- NUSSBAUM M.C., 2011, « Capabilities, Entitlements, Rights: Supplementation and Critique », *Journal of Human Development and Capabilities: A Multi-Disciplinary Journal for People-Centered Development*, 12 (1), p. 23-37.
- ONPES, 2014. *Les Effets d'une crise économique de longue durée*, Rapport 2013-2014 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
[<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/144000379.pdf>]
- ONPES, 2018. « Qui sont les personnes pauvres ? Et selon quels critères ? » *Cahiers de l'ONPES*, 2 [http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/cahiers-onpes_n2-231118.pdf]
- ONPV, 2018. *Mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires*, Rapport 2017 de l'Observatoire national de la politique de la ville
[http://publications.onpv.fr/RAPPORT_2017]
- REINERT M., 1983. « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte », *Les Cahiers de l'analyse des données*, 8 (2), p. 187-198.
- SCHRAAD-TISCHLER D., SCHILLER C., HELLER S., SIEMER N., 2017. *Social Justice in the EU – Index Report 2017. Social Inclusion Monitor Europe*, Gütersloh, Bertelsmann Stiftung.
- SEN A.K., 2005. « Human rights and capabilities », *Journal of Human Development*, 6 (2), p. 151-166.

SOCIOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA DEMANDE DE SAVOIRS PARTICIPATION ET CONTOURNEMENTS



DIRECTION

Maryse Bresson
Jean Cartier-Bresson
Monique Hirschhorn

JOURNÉE D'ÉTUDES

« Action collective et action publique »
UVSQ, 20 avril 2017

COLLOQUE INTERNATIONAL

« Ce que la demande sociale fait aux sciences sociales »
UVSQ, 15-16 février 2018



4

SOCIOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA DEMANDE DE SAVOIRS

Participation et contournements

JOURNÉES D'ÉTUDES

« Action collective
et action publique »
UVSQ, 20 avril 2017

COLLOQUE INTERNATIONAL

« Ce que la demande sociale
fait aux sciences sociales »
UVSQ, 15-16 février 2018

DIRECTION

Maryse Bresson
Jean Cartier-Bresson
Monique Hirschhorn



©MSH Paris-Saclay Éditions, 2019.

61 avenue du Président Wilson, 94230 Cachan

www.msh-paris-saclay.fr

ISBN 978-2-490369-03-4

SOCIOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA DEMANDE DE SAVOIRS PARTICIPATION ET CONTOURNEMENTS

En dépit des critiques qui leur sont adressées, les sociologues et les économistes sont sollicités par les pouvoirs publics, le secteur privé, les médias, les citoyens pour produire aussi bien des savoirs sur le monde dans lequel nous vivons que des évaluations et des expertises.

On peut s'en féliciter et y voir une manifestation de la reconnaissance de l'importance qu'ont prise les sciences sociales dans nos sociétés, mais on peut aussi s'en inquiéter et craindre que cela nuise à la qualité scientifique et à l'indépendance de la recherche.

C'est donc l'objectif de ce livre que de donner la parole à des sociologues et des économistes "académiques" qui se trouvent confrontés à cette situation (association peu fréquente, même en France où la tradition des sciences économiques et sociales a droit de cité). Les contributions sont aussi bien celles de praticiens de la recherche que d'épistémologues ou d'historiens de leur discipline, en incluant, de surcroît, une dimension internationale qui permet de souligner l'importance du contexte sociétal et institutionnel. Mettant en évidence les nouvelles formes d'encadrement et de contraintes, politiques et socioéconomiques, qui menacent leur autonomie, elles montrent aussi ce que sont leurs marges de liberté, leur capacité de résistance et comment s'invente une nouvelle relation entre le savoir académique et les savoirs des acteurs sociaux. Cela conduit – et c'est l'un des intérêts de cet ouvrage – à admettre que la recherche n'est presque jamais le fait d'un chercheur isolé, qu'elle s'élabore dans une tension entre la participation à l'action publique ou collective et le contournement des exigences qu'elle implique.